



## Des terres à sauver du maïs intensif dans le Nord-Isère... Soutien à la ferme de Chalonne

La ferme de Chalonne s'est installée sur des terres rachetées à la Safer après le gel d'un projet d'autoroute suite à la mobilisation des écologistes et des élus. Petite exploitation de 30 ha, elle est située dans une zone de plaine, où le maïs est roi, et a développé une production diversifiée en agriculture biologique. Deux agriculteurs sont associés au sein d'un GAEC, qui produit et vend pommes de terre, céréales, farine, oeufs et pains, en direct et dans les magasins bio de Grenoble et Chambéry.

Depuis deux ans, le GAEC cultive 15 ha supplémentaires, mis à disposition par la Safer, avant d'être mis à la vente en 2006. Le GAEC souhaitait continuer à les cultiver, mais n'avait pas les moyens d'investir à nouveau dans l'acquisition de foncier. La piste d'un achat collectif et solidaire a été proposée par des proches de la ferme, et l'association Terre de liens a été sollicitée pour accompagner une acquisition collective et solidaire du foncier.

L'enjeu, sur ce territoire, est de montrer qu'une agriculture de qualité et à taille humaine permet de faire vivre deux familles, et qu'elle peut faire bon ménage avec la protection des espaces naturels. Le projet d'achat via Terre de liens est soutenu par l'association Lo Parvi qui milite pour la protection des milieux naturels dans cette zone où la biodiversité est remarquable.

Les consommateurs aussi se mobilisent puisque certains ont déjà apporté leur contribution. Les clients de l'association « Mes voisins de panier » qui distribue les produits de la ferme de Chalonne sont en effet les premiers concernés : ce sont eux qui consomment les produits issus de la culture de ces parcelles.

Si une famille de 4 à 5 personnes consomme légumes, pains, produits laitiers, œufs et viande, en production locale et de qualité, la surface qu'elle mobilise pour sa seule alimentation est proche d'un hectare. A Charette, un hectare de terre labourable coûte 4 000 €. Investir pour que le foncier agricole devienne un bien collectif, confié à des producteurs respectueux de l'homme et de la nature, est donc un geste de vie, voire de survie.

**L'acquisition de ces terres a nécessité de réunir 60 000 €. 30 000 € ont déjà été apportés.  
Il reste donc l'équivalent de 300 parts de 100 € à réunir.  
Vous pouvez y contribuer !**

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de précisions.  
GAEC des Hormins : Francis Surnon et Joaquim Ferrand : 04 74 33 57 99  
Terre de liens : Elsa Vidon : 04 75 59 69 35 - [elsa.vidon@terredeliens.org](mailto:elsa.vidon@terredeliens.org)  
[www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)

### PROMESSE D'APPORT\*

*\*Cette promesse d'apport n'est pas un engagement littéral : elle devra être renouvelée, avec votre paiement, lors d'un appel ultérieur qui précisera les modalités de votre contribution. Nous nous appuyerons néanmoins sur cet engagement moral de contribution pour « compter nos forces » et pour prendre ainsi des engagements d'achat ou de paiement.*

Je, soussigné(e), (nom) .....(prénom).....  
demeurant à (commune) ..... (code postal ) .....  
voie .....  
téléphone ..... courriel .....

souhaite contribuer solidairement à l'achat des terres de Charette en soutien à la ferme de Chalonne  
Et propose une contribution de ..... x 100 euros, soit une participation de ..... euros.

Date : ..... signature : .....

Bulletin à renvoyer à Terre de liens - 10 rue Archinard - 26400 Crest

**NB : vous pouvez aussi diffuser ce document en utilisant vos carnets d'adresses personnels, vers vos proches, vos amis.**

